

Séance plénière du 6 juillet 2009

Allocution de Roger MELLOUËT

Monsieur le Président, mes chers collègues,

A l'occasion de ce rapport d'étape, je vous propose de mettre l'accent sur quelques actions significatives à mon sens de la mise en œuvre de l'Agenda 21, actions suivies par la Commission des finances et de l'évaluation et qui sont essentiellement dans le cadre des axes 1 « faciliter l'accès des services à tous », 14 « faire de la qualité une exigence pour le Finistère » et 17 « renforcer la qualité sur service public départemental ».

En premier lieu l'accueil, première porte d'entrée au Conseil général, les accueils, physique, téléphonique, électronique, sont un élément essentiel de la qualité du service rendu à la population (axe 17). Sans accueil réussi, l'utilisateur ne pourra bénéficier au mieux du service public. Une étude a été réalisée et a conduit à l'édition d'un guide de bonne pratique de l'accueil téléphonique et à la programmation de formations pour l'ensemble du personnel. Quant à l'accueil physique à la Maison du Département, il est proposé de le professionnaliser par une meilleure circulation et transmission de l'information sur les visiteurs et leurs qualités en amont, entre les services et les services d'accueil.

L'accueil, ce sont aussi des bâtiments accueillants, accessibles et économes. Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, le Conseil général s'engage à garantir l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à tous ses bâtiments.

Un diagnostic d'accessibilité concernant les 4 handicaps, moteur, visuel, auditif et mental a été réalisé. Les travaux qui en découlent vont être programmés sur 5 ans.

La même démarche a été engagée en matière d'économie d'énergie dans les bâtiments départementaux. Les conclusions de l'étude en cours nous permettront de programmer des travaux d'économie d'énergie si nécessaire, et en tout cas de se donner des objectifs lors de travaux de rénovation, et bien sûr de constructions neuves.

Autre bien précieux, l'eau. Un diagnostic des consommations et des installations a été réalisé en vue de diminuer les consommations. Mais cela va de pair avec une sensibilisation de tous, des collégiens en ce qui concerne, ce dont nous nous sommes aperçus lors d'expériences malheureuses.

La démarche de la qualité environnementale, symbolisée par le recrutement d'un ingénieur en économie d'énergies, est désormais totalement intégrée par nos services.

Le personnel du Conseil général est bien entendu partie prenante dans ces démarches, même si le personnel de catégorie C, voire de catégorie B, ne se sent pas toujours très impliqué. Quelques postes ont été créés ou ont évolué pour favoriser l'éco-responsabilité, en particulier dans la fonction achat.

Une réflexion plus globale incluant les conditions de travail des agents, les formations, le déroulement de leurs carrières et l'anticipation des besoins futurs, ce que l'on appelle la Gestion Prévisionnelle des Emplois

et des Compétences – GPEC, a été initiée et devra prendre en compte les évolutions nécessaires des métiers dans l'optique de l'Agenda 21.

Déjà pour que le Conseil général, en tant qu'employeur, prenne toute sa place dans l'insertion professionnelle des jeunes, l'accueil des stagiaires au sein des services départementaux doit être facilité. Une réflexion sur l'accueil des apprentis est également en cours et une politique de recrutement de personnels handicapés a été mise en place.

Un Plan de Déplacements Entreprise – PDE a aussi été élaboré suite à un diagnostic pour identifier les modes de déplacement domicile/travail des agents, leurs déplacements professionnels, diagnostic fait en collaboration avec B.M.O. et Quimper-Communauté.

D'ores et déjà de premières actions ont été mises en place : contribution aux abonnements transports en commun des salariés, mise en place de vélos de service, utilisation du train à la place de l'avion, expérimentation du télétravail, réflexion sur la localisation et l'organisation des réunions, création de salles de visio-conférence, développement de l'offre de restauration collective à proximité des lieux de travail.

L'action du Conseil général dans ce domaine a été soulignée et récompensée au niveau national, en particulier la collaboration avec B.M.O. et Quimper-Communauté.

Dans le même domaine, la politique de développement du covoiturage a permis une explosion de cette pratique, notamment au sein des agents du Conseil général, qui sont probablement parmi les utilisateurs les plus fidèles de cette pratique exemplaire.

Autre volet de cet Agenda 21 : l'achat public durable.

Mais avant d'acheter, il est aussi important de limiter les consommations. Le recours aux impressions et photocopies recto-verso, la généralisation des imprimantes collectives, l'équipement des copieurs en scanners, la dématérialisation de certains documents et la limitation de leur nombre ont permis une réduction de consommation de papier de 40 % en 2008.

Quant aux achats durables, de nouveaux critères « développement durable » sont intégrés progressivement dans les appels d'offres et les marchés publics en général. L'introduction de clauses sociales favorisant le retour à l'emploi de personnes en insertion est désormais proposée lorsqu'il y a un intérêt partagé par les services techniques et les professionnels de l'insertion professionnelle.

Aujourd'hui, ce sont 141 000 heures qui ont été incluses dans les marchés publics départementaux. Les 51 000 heures déjà exécutées ont permis de créer une offre de travail de 27 équivalents temps plein, qui s'est notamment concrétisée par la mise en emploi durable de 19 personnes.

Le service achats, en collaboration avec d'autres collectivités de l'Ouest, travaille à définir des critères pour les marchés, intégrant les principes du développement durable que sont les enjeux environnementaux et équitables, des recommandations techniques, des référentiels, des labels. Un guide est en préparation et un acheteur vient d'être recruté avec comme objectif la mise en place d'un plan d'actions.

Un autre objectif, assigné au travers de l'axe 14 de l'Agenda 21 à la Commission des finances et de l'évaluation, est de mener une réflexion prospective sur les enjeux à venir du Finistère. Cette démarche prospective, engagée il y a quelques années entre les chambres consulaires, les communautés d'agglomération finistériennes et le Conseil général, a été réactivée en 2008.

En réfléchissant en commun, les acteurs du développement finistériens souhaitent identifier les enjeux de demain et ainsi anticiper des réponses à ces mêmes enjeux. Pour 2009, les thèmes retenus sont la démographie, le foncier, les facteurs de performance de notre économie et les fonctions métropolitaines.

Pour aider à cette réflexion, les services du Conseil général ont réalisé un certain nombre d'outils, un observatoire départemental, des observatoires de l'enfance en danger, de l'habitat, des atlas, cartographiques, de l'environnement, un diagnostic des équipements et des services sur le Finistère, des projets sociaux de territoire.

Par ailleurs, dans un même souci de connaissance et d'évaluation de l'Agenda 21 et plus globalement des politiques du Conseil général, et bien qu'aucune action en tant que telle ne porte sur un dispositif de suivi-évaluation de l'Agenda 21, un travail a été réalisé en ce sens au sein du Conseil général.

Le Diagramme Logique d'Impact – DLI a bien aidé les pilotes d'objectifs à mettre en cohérence le travail à mener pour atteindre les objectifs prioritaires de l'Agenda 21 et en mesurer l'impact.

Aujourd'hui, l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre de l'Agenda 21 sont accompagnées d'un dispositif de suivi-évaluation. Cela permet de développer « une culture de l'évaluation » au sein de notre collectivité à même d'améliorer la qualité du service public départemental au bénéfice des Finistériens. Mais je n'en dirai pas plus, surtout en présence de Monsieur BASLE dont nous attendons l'intervention.

Concernant l'e-administration, Jacques EDERN, qui est l'élu référent en la matière, va nous en dire quelques mots.

Je vous remercie.